



Sommaire :

Editorial

La Loi sur la pénalisation du Génocide Arménien

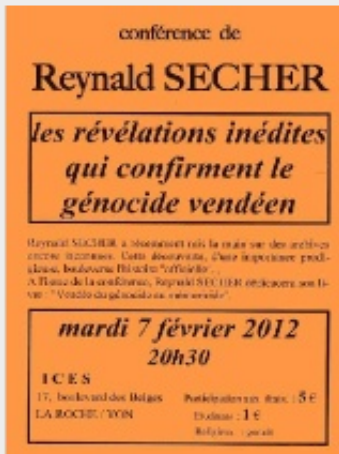
Inovasol, victime de l'inconstance gouvernementale

Sécurité routière et Etat-Gendarme

TVA Sociale et Etat Providence

Du mauvais goût républicain...

Compte Rendu du 21 Janvier



Conférence de Reynald Secher
Le 7 Février 2012 à 20 h 30
à la Roche sur Yon

Le pire est à venir...

Si l'actualité de la fin d'année 2011 avait été marquée par le formidable coup de frein donné aux réformes gouvernementales, le début de l'année 2012 semble être le temps du rattrapage et de la frénésie réformatrice. Politique économique étoffée par de nouvelles mesures, TVA Sociale et Taxe Tobin en tête, politique sécuritaire renforcée et promulgation de l'interdiction de négation du Génocide Arménien : sur tous les plans, dans tous les domaines et sur tous les sujets. On reconnaît la patte de notre président.

Mais, dans cette inflation réformatrice, dans cet empressement soudain à légiférer et à promulguer toute sorte de lois, une leçon semble pouvoir être tirée : la république, parce qu'inconstante et surfaite, a semblé t'il préféré écopier notre Titanic national plutôt que de colmater la brèche et repartir sur des bases saines. Si cette politique pouvait encore apparaître pertinente il y a quelques années, elle semble aujourd'hui, en temps de crise systémique mondiale, être à l'orée du ridicule et du médiocre.

Face à cette impertinence politique républicaine, une autre actualité aura marqué ce mois de Janvier : le 219^e anniversaire de l'exécution du Roi Louis XVI, comme pour nous rappeler qu'en ces temps troublés et moroses, la France a connu en sa longue histoire de magnifiques souverains, au rang desquels Louis XVI peut aisément être élevé. Ces souverains, parce qu'ils savaient gouverner et mener une véritable politique à long terme, pour le Bien Commun et pour "le bonheur de leurs sujets", pouvaient réellement redresser le bateau France s'il dérivait.

Aujourd'hui, à l'heure où l'échéance électorale approche à grands pas, les chantres de la démagogie et autres arrivistes de tout poil vont donc tous se ruer sur la première place, pour le plus grand malheur des français. Et ne nous leurrons pas : le pire est à venir. Qu'importe le futur président, qu'importe le futur gouvernement et ses promesses : l'absurde politique de l'écopage économique et politique a de beaux jours devant elle.

La loi sur la pénalisation du génocide arménien ouvre le débat sur le génocide vendéen !

Au-delà des clivages politiques traditionnels, la loi sur la pénalisation des génocides fait couler beaucoup d'encre. Si nous sommes opposés aux lois dites mémorielles, il faut savoir profiter de celles-ci pour faire avancer la reconnaissance du génocide vendéen.



Le Sénat a donc validé la loi interdisant la négation des Génocides dont celui des Arméniens. Cette loi n'est pas à proprement parler, une loi mémorielle mais un complément à la loi de 2001 reconnaissant le génocide arménien qui n'avait aucune pénalisation. Le débat instauré a remis au gout du jour le génocide vendéen de 1793 au moment où Reynald Secher en donne les preuves dans dernier ouvrage.

Alain Duhamel , qui n'est pas particulièrement un ami de la droite et de la monarchie ose dire sur antenne de radio : « La France, vous savez bien, a cette manie de s'ériger en permanence en justicier universel. Vous savez, cette année, c'est le 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. S'il y a un pays qui votait une loi sur un génocide français pendant la guerre d'Algérie, je doute que ça nous fasse un énorme plaisir ! Et puis après tout, si on cherche absolument un génocide, on n'a qu'à travailler sur le génocide français en Vendée pendant la Révolution, parce qu'il a existé ! »

Dominique Souchet, député de la Vendée, annonce qu'il va déposer une proposition de loi dont l'article unique prévoira que « La République française reconnaît publiquement le génocide vendéen de 1793-1794 ». Il ne demande pas de pénalisation mais la loi votée dernièrement concerne tous les génocides.

Les parlementaires sont-ils tombés dans un piège ? Les opposants à cette loi ont-ils eu ce pressentiment ? Il faut dire que la situation est intéressante. Les soi-disant valeurs républicaines dont les politiques de tous bords nous abreuvent, seraient donc basées sur les massacres des enfants, sur les fours, les tanneries de peau humaine, sur un génocide pendant cette révolution qui devait apporter le bonheur ! Le socle de notre république résistera-t-il à cette vérité ? L'hebdomadaire polonais *Gość Niedzielny* (« L'invité du dimanche »), le plus vendu en Pologne avec environ 150 000 exemplaires par numéro, enfonce le clou. Il publie cette semaine un article sur les massacres de Vendée et fait sa couverture avec la devise « Liberté, Égalité, Mensonge » sur fond de Tour Eiffel. Le titre « Comment la vérité sur le massacre des catholiques en Vendée est cachée en France et les historiens qui dévoilent les preuves de ce crime réprimés ». Citant les travaux de Stéphane Courtois et Reynald Secher, cette revue catholique, s'étonne des mesures de rétorsion prises aujourd'hui encore en France à l'encontre de ceux qui osent parler de génocide.

Voilà de quoi clore le clapet de ces républicains qui ont reconnu le génocide arménien et voté les sanctions de sa négation. Des associations comme « Vérité pour la Vendée », le Souvenir Vendéen pourront déposer plainte contre tous ceux qui nient cette vérité : il y a bien eu un génocide en Vendée en 1793.

Richard de Montchauvet

Inovasol, victime de l'inconstance gouvernementale

Surfant sur l'immense engouement français pour la filière photovoltaïque, notamment par le Grenelle de l'Environnement, Inovasol, petite entreprise bretonne, faisait partie de cette génération d'entreprises solaires qui avait pu se développer pendant les années 2009-2010. Elle employait alors jusqu'à 100 personnes pour un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros, au plus fort de la crise ! Mais au début du mois de décembre 2010, face à la forte augmentation des projets en attente (pour plus de 4 000 mégawatts), le gouvernement Sarkozy a sorti son « moratoire sur l'activité solaire », sorte de couperet pour l'essor de ces PME ...



Si ce moratoire avait pour louable but d'organiser la filière solaire, il en a fait bien autrement : il a tout simplement «geler » tous les projets en cours, faisant fi des investissements faramineux faits par les entrepreneurs du secteur (Etudes faune flore d'une durée de 12 mois pour les projets au sol, dépôts de permis de construire, etc....) et des promesses du Grenelle. Donc les petites entreprises indépendantes comme Inovasol se sont retrouvées sans travaux du jour au lendemain, obligées de se retourner extrêmement rapidement pour pouvoir continuer d'avancer. Encore faut-il pouvoir....

Inovasol a donc été placée en liquidation judiciaire le 27 décembre 2011 par le tribunal de commerce de Saint Briec, après une longue agonie et des essais de diversification notamment dans la méthanisation. Son dirigeant Gilles Cadoudal, expliquait au journal Ouest France « Les différents changements de cadre réglementaire imposés par le gouvernement sur l'activité solaire depuis décembre 2010 ont éliminé toute visibilité pour l'ensemble de la filière ».

Si le bilan pour Inovasol est dramatique, celui de la filière l'est encore plus : largement favorable aux grandes entreprises comme EDF, il néglige complètement les PME et les voue à très court terme à de grosses difficultés économiques. La France, profondément en retard sur l'énergie solaire, ne compte que très peu de producteurs de modules (Tenesol ou Photowatt principalement) : la forte augmentation des projets profite donc aux économies étrangères (Allemandes, Chinoises et Américaines), plombant par ailleurs la balance commerciale de la France.

Les multiples gesticulations gouvernementales, jointes aux énormes charges financières qui pèsent sur le dos des PME, freinent complètement le développement des énergies solaires françaises : Inovasol, loin d'être un cas isolé, est un triste exemple de cette déchéance économique nationale, clouée au pilori du libéralisme effréné et de l'incompétence républicaine.

L'Union Royaliste Bretagne près de chez vous :

Pour connaître toutes les activités de l'URBVM : urbvm@hotmail.fr

Contact Vendée : jrap@wanadoo.fr

Contact Nantes : urbvm@hotmail.fr

Contact Ille et Vilaine : urbvm35@hotmail.fr

Contact Morbihan : franceroyale@live.fr

Contact Côtes d'Armor : michel.docq@wanadoo.fr

Contact Finistère : urbvm@hotmail.fr qui fera suivre au responsable

Rejoignez nous !

Sécurité routière et Etat gendarme

Si la fin de l'année 2011 avait vu une hausse notable du nombre de morts sur la route (+14.6 % en décembre), le début de l'année 2012 sera notamment marqué par la subite envolée des sanctions routières. Multiplication des interdictions (regarder un film au volant, etc...), des obligations (éthylotests obligatoires) et des sanctions à proprement parler (amendes pour « avertisseurs de radars » : 1500 euros et 6 points de retrait) : l'Etat nounou est de sortie ! Si l'on peut évidemment saluer l'officielle motivation gouvernementale de vouloir réduire le nombre de décès sur les routes, il faut néanmoins se poser ces questions essentielles : cette « pressurisation » de l'usager est-elle la seule et unique manière de réduire les accidents routiers ? Est-il même dans le rôle de l'Etat d'être omniprésent au niveau de la sécurité routière ?



Grandes questions théoriques qui se ramènent en pratique à la simple question de la responsabilité de chacun au volant, des prises de conscience même des possibles conséquences de nos actes dans le cas particulier de la sécurité routière.

Et sur ce point, on ne peut que déplorer l'hypocrisie républicaine. Cultivant la jouissance immédiate et l'hédonisme ardent, la république ne donne plus aux jeunes français l'intelligence et la pondération nécessaires à leur épanouissement : elle forme, notamment par le biais de son consumérisme dévastateur, des adolescents tournés vers l'excès, sans limites, sans aucun sens des responsabilités.

Et il faudrait pourtant qu'ils se responsabilisent d'un coup au volant, par peur des sanctions financières ? Les français sont logiques et non schizophrènes !

« Le plus grand soin d'un bon gouvernement devrait être d'habituer peu à peu les peuples à se passer de lui » disait Tocqueville. Responsabiliser les jeunes français, c'est pouvoir leur donner les moyens d'être des adultes épanouis, des citoyens actifs et des conducteurs raisonnables en leur faisant comprendre dès le plus jeune âge les inéluctables conséquences de nos actes.

Apprentissage long mais nécessaire, la responsabilisation est à la base même de l'éducation des jeunes générations et doit redevenir une véritable priorité d'une politique éducative tournée vers l'épanouissement du peuple.

Mais surtout, cette responsabilisation des jeunes générations ôte ce rôle pressurant et omniprésent de l'Etat, le remettant à sa légitime place : non pas à tout régir, mais simplement à gouverner notre pays. « L'autorité en haut, les libertés en bas » comme disait Maurras ! Qu'il y ait des lois pour la sécurité routière est normal : qu'il y ait cette fuite en avant législative est aberrant. Pallier les défaillances éducatives par un « jusqu'au boutisme » législatif revêt un caractère profondément idiot et schizophrène, et c'est par là même que l'on voit réellement l'incompétence et l'impertinence républicaine.

TVA Sociale et Etat Providence

L'idée d'une « TVA sociale », c'est-à-dire de l'allègement des cotisations sociales en contrepartie d'une certaine augmentation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, n'est pas nouvelle : la droite républicaine se souvient encore des conséquences de ce projet aux élections législatives de 2007, où il fut d'ailleurs renvoyé aux calendes grecques. Enfin, jusqu'à aujourd'hui devrait on dire. En effet, notre président Sarkozy a donc récemment annoncé l'augmentation de 1.6 points de TVA en compensation d'un certain « allègement des charges patronales », faisant passer la TVA standard de 19.6 à 21.2%.



Il est évident que l'allègement des charges sociales pesant sur le coût du travail est une excellente idée en ces temps de crise économique. Logique : taxé à hauteur de 40 % chez les PME (l'un des plus élevés des pays de l'OCDE), elles plombent littéralement toute réelle compétitivité des produits français à l'étranger et la consommation au niveau national. Par contre, ce qui semble bien plus contestable dans ce projet gouvernemental, c'est la répercussion de cet allègement sur le taux de TVA.

Car l'ensemble est loin d'être aussi manichéen que se plaisent à montrer les candidats à la présidentielle : si le but officiel de cette réforme était l'équilibre budgétaire et la compétitivité de nos entreprises, il serait fort louable. En effet, la baisse des cotisations sociales faisant baisser le coût hors taxe de nos produits nationaux, l'augmentation conséquente de la TVA n'aura quasiment aucune incidence sur le prix final en

Et à l'internationale, les prix sont plus compétitifs car exportés sans la TVA... En clair, dans un contexte économique stable, l'idée d'une TVA sociale équilibre la balance des prélèvements entre les travailleurs et les consommateurs, l'un étant soulagé d'autant de taxes qui incomberont à l'autre, tout en catalysant la compétitivité des entreprises françaises à l'internationale.

Mais aujourd'hui, en temps de crise économique où nombre de nos concitoyens peinent à se nourrir convenablement (on rappelle que près de 5 millions de français vivent actuellement sous le seuil de pauvreté) et où l'Etat tente désespérément d'endiguer la déliquescence économique française, l'équilibre budgétaire ne doit pas être recherché : il faut libérer les PME du fardeau économique qu'elles portent aujourd'hui non pas en le déplaçant sur le dos des consommateurs, mais en remettant en cause le fond du problème, c'est-à-dire notre système de protection sociale, cet Etat Providence qui ruine littéralement notre pays.

Le royaliste Firmin Bacconnier écrivait, dès 1923 : « Mais poser l'assistance comme principe de l'ordre économique et social, est une grosse erreur. On tue ainsi cet esprit de prévoyance et d'épargne, qui est à la base du développement économique, du progrès social et de l'affranchissement des personnes. L'assisté dépend de celui qui l'assiste. Il n'est pas libre : Assistance, c'est sujétion. Cela présente des avantages pour un gouvernement électif, qui trouve ainsi chez les assistés des électeurs dociles. Mais pour le pays les inconvénients sont immenses. Un pays d'assistés est un pays qui se renonce, un pays qui se croit atteint d'une maladie incurable et qui, dans ces conditions, n'a plus qu'à se coucher pour mourir. »

Aujourd'hui, le bon sens appelle évidemment à soulager les entreprises du lourd fardeau économique qu'elles traînent, mais également à détruire cet Etat Providence, en remettant au centre de l'économie les vraies valeurs que sont l'épargne, l'entraide corporatiste et le courage.

Du mauvais goût républicain... par H.C

Voilà maintenant un an que les dictateurs d'Orient tombent un à un sous les coups des insurrections populaires diverses. Ben Ali, Moubarak, ou encore Kadhafi, trois manières de quitter le pouvoir, jamais très glorieuses, voire parfois odieuses. Si Ben Ali s'est enfui en Arabie Saoudite, Moubarak, quant à lui, subit encore, en très mauvais état de santé, un procès interminable qui l'expose presque à la peine capitale, quant à Kadhafi, assassiné, les images à la limite du soutenable de son cadavre meurtri circulèrent partout.

Ces événements provoquèrent tous leur pesant de festivités. Des cris de joie retentirent un peu partout l'année précédente, à l'annonce de chacune de ces nouvelles. La question n'est pas de savoir s'ils avaient raison ou non de se lever en masse contre leur chef d'État. Une autre question se pose, d'autant plus actuelle qu'elle nous concerne aussi. Avons-nous seulement le droit moral de revendiquer ou de fêter la mort d'un homme ?



Ne vous méprenez pas. Un dictateur n'est pas seulement un dictateur, il est d'abord un homme. Kadhafi, Ben Ali, Moubarak pouvaient être les pires dirigeants du monde qu'ils n'en étaient pas moins des hommes et, oui, il semble parfaitement logique de tout de même leur offrir non pas des larmes qu'ils ne mériteraient pas, surtout pas des manifestations de joie, mais seulement quelque considération neutre que l'on porte aux défunts que nous ne connaissons pas mais dont la mort nous afflige précisément parce qu'ils sont des hommes. Pourquoi commencer par ces exemples-là ? Précisément parce qu'ils sont d'actualité. Et pourquoi dire que cette question nous concerne ? Parce que chez nous aussi, il fut un temps où l'on tuait gratuitement dans un simple but idéologique et le sourire aux lèvres. Oui, nous parlons bien de la Terreur. Mais encore une fois, vous qui lisez ces mots, vous devez bien vous demander pourquoi l'on aborde ce sujet

alors qu'il est déjà enterré dans le passé et que l'on n'en a, pour ainsi dire, plus rien à faire, puisque de toute façon, nous sommes en République, point final. Cependant, encore aujourd'hui, les plus républicains revendiquent encore la mort de plusieurs hommes et ce, sans aucune culpabilité. Rappelez-vous du 21 janvier 1793 où l'on guillotina le Roi de France, Louis XVI.

Rappelez-vous de cette date qui commémore plus encore que la mort d'un Roi, mais surtout la mort d'un homme et le massacre de ceux qui, spontanément, avaient voulu dire non, puisqu'on leur avait promis ce droit. Chaque année, cette date est commémorée dans toute la France, discrètement, par des gens qui voudraient rendre un hommage qu'on a toujours refusé à ceux qui sont morts, aux victimes de la Révolution. Nul besoin, en effet, d'être contrerévolutionnaire pour déplorer des morts, même si ces commémorations sont le plus souvent organisées par des associations et mouvements royalistes. Si tout cela s'arrêtait là, vous ne liriez pas ces mots, amis lecteurs, car il est une autre manière de célébrer ces morts.

Le 21 janvier, il est de coutume pour certains Républicains, d'organiser dans toute la France des banquets dits « Banquets de la tête de veau ». De quelle tête est-il question, à votre avis ? Bien entendu, de celle de Louis XVI, ce « veau » que l'on décapita pour mieux installer la République. Eh quoi ! Parce que nous sommes en République, nous devons fêter la mort d'un homme et de tous ceux qui ont donné leur vie pour lui et ses descendants ? N'est-ce pas un manque flagrant de respect ? Ces gens-là étaient nos frères et cet homme-là était notre Père. L'on répondra sans doute qu'il est dérangeant parce que passéiste de commémorer, de se souvenir de ces morts et de l'assassinat de Louis XVI. N'est-il pas ô combien plus dérangeant de fêter chaque année la Fête de la Fédération qui elle-même célébrait la prise de la Bastille – lequel événement était davantage un violent spectacle qu'une véritable « prise » puisque Launey, Gouverneur de ladite Bastille avait ouvert les portes aux émeutiers, voulant éviter les morts et amorcer une négociation qui se solda par sa propre mort en guise de remerciement ? Voilà ce que nous fêtons le 14 Juillet.

Du mauvais goût républicain (suite) par H.C

Et voilà que certains Républicains extrémistes, en plus de fêter cela, veulent encore revendiquer l'immonde assassinat de Louis XVI, encore tout emplis d'une incompréhensible haine terriblement passiste, pour le coup ! Il suffit de lire les quelques articles qui abondent sur Internet au sujet de ces « banquets de la tête de veau ».

Ceux-ci sont donc organisés dans le simple et unique but de revendiquer la mort du Roi Louis XVI, comme s'il était tout à fait moral de se prévaloir d'un meurtre. Il semble, en tout cas, que tout cela soit bien normal puisque combien de fois, dans la bouche d'hommes politiques ou de gens tout à fait respectables, a-t-on entendu proférer des aberrations du même genre, comme si l'on pouvait rire de la mort d'un homme, le railler sans cesse sous prétexte qu'il avait une fonction qui le prédestinait à être assassiné ? Tant et tant de fois, malheureusement ! Il suffit de tendre un peu l'oreille pour les entendre, ces moqueries incessantes ! Que diriez-vous donc si c'était votre père que l'on raillait ainsi ? Il est tout aussi humain que pouvait l'être Louis XVI.

Des banquets républicains du même ordre fleurissent un peu partout sur le territoire le jour du Vendredi Saint, jour qui commémore, pour les Chrétiens, la mort du Christ. Toujours avec une bonne dose de mauvais goût, les partisans de la laïcité s'amuse à dévorer du boudin noir un jour qui, pour eux, devrait être comme les autres et qui, pour les Chrétiens, s'avère être un jour de jeûne. Qu'ils aillent donc avaler leur boudin chez eux tous les Vendredi de l'an, sans s'occuper d'autrui ! Est-ce cela que d'être laïque ? Est-ce railler les religions que l'on dit vouloir accepter toutes sans différence ? La question se pose, d'autant plus que nos laïcards s'approprient une fête chrétienne et lui donnent donc une certaine importance ! Lorsque l'on se bat contre une exposition biblique dans un lycée public, n'est-il pas paradoxal de fêter, à leur manière, le Vendredi Saint ?

Ces mêmes laïques sont les premiers à vouloir que soient présentés dans des théâtres publics des pièces qui parlent explicitement de la religion ! Alors ? Où donc est passée la laïcité que l'on nous promet ? Peut-être n'est-elle que le pitoyable inverse de la Liberté religieuse,

pitoyable en ce qu'elle est menteuse et n'entrave pas les croyances, malgré tous les efforts qu'elle semble développer pour les piétiner et les ridiculiser... Alors, que ce soit pour la commémoration du 21 janvier 1793 ou pour la fête chrétienne du Vendredi Saint, il semble que certains de ces Républicains laïcards aient pour seule et unique défense cette volonté de fêter eux aussi à leur manière ce qui compte pour bon nombre de personnes en France. Ils accordent beaucoup d'importance à ces commémorations, peut-être même plus qu'il ne faudrait en apporter en pays républicain et laïque. N'ont-ils rien à fêter qu'ils doivent prendre les jours qui comptent pour d'autres, ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis en réalité ? Le paradoxe règne dans ces esprits tourmentés et sans cesse en croisade contre ce qui les dépasse lorsqu'ils nous disent sans cesse qu'ils ne souhaitent rien de plus que la Liberté, l'Égalité et la Fraternité pour tous, en tout temps et en tous lieux. Certains rétorqueraient que les Royalistes font de même en se faisant remarquer le 14 Juillet alors qu'il s'agit d'une fête républicaine. Notez bien que le 14 Juillet 1793, un héros rendit l'âme, fauché par une balle républicaine : Jacques Cathelineau. Il n'avait rien d'un roi, il s'agissait d'un simple paysan de Vendée qui défendait ses droits et pour lui aussi, il s'agit de commémorer sa mort et non pas de railler des festivités qui ont toute légitimité en République Française. Concluons par des évidences. Il semble nécessaire de rappeler aux laïcards que Noël n'est pas la fête du Père Noël ni celle des commerçants avides de faire de l'argent à outrance, mais bien la fête de la Nativité et que Pâques ne commémore pas la venue de cloches qui font pleuvoir du chocolat sur le monde, mais bien la Résurrection du Christ. Plus important encore : bien que cela soit méconnu, Louis XVI fit grand bien à la France, et, entre autres choses, il accorda le premier le droit de vote aux femmes dans le cadre de l'élection des députés de l'Assemblée des États Généraux en 1789, là où tout le monde pense que le droit, pour les femmes, de voter, date de 1944.

Compte Rendu du 21 Janvier à Nantes

Comme chaque année depuis 40 ans, l'Union Royaliste Bretagne Vendée Militaire organisait le 21 janvier 2012 à Nantes une journée en hommage au défunt Roi Louis XVI et aux victimes des Guerres de l'Ouest. Près d'une quarantaine de personnes s'étaient donc rassemblés sur la Place Foch, près de la statue de Louis XVI, pour se souvenir ensemble de ce jour funeste où les révolutionnaires décapitaient le Roi, et par là même la France.



Après une petite présentation de cette journée d'hommage, de sa réelle signification et son importance vitale dans un monde divisé et individualiste, de nombreux faits de Louis XVI furent rappelés, faisant tomber le mythe républicain du Roi niais et flasque que le Mammouth National se plaît tant à peindre. Un gerbe de fleurs a donc été déposée au pied de la statue par les enfants présents, peu de temps avant que la Royale ne se fasse entendre : « Les Rois ont fait la France, elle se défait sans Roi ! »

Après un déjeuner bien mérité, les plus courageux se retrouvèrent pour écouter une conférence du Vice Président de l'URBVM sur « l'amour filiale de la Patrie », thème central dans notre société où la famille, la Nation et la Patrie ont laissé leur place à l'égoïsme et à l'individualisme apatriote. Cette conférence, intéressante et complète, prit comme axe principal cette citation extraite du discours de Pie VI devant le Consistoire, le 11 Juin 1793 : « Ah ! France ! Ah ! France ! toi que nos prédécesseurs appelaient le miroir de la chrétienté et l'inébranlable appui de la foi, toi qui, par ton zèle pour la croyance chrétienne et par ta piété filiale envers le siège apostolique, ne marche pas à la suite des autres nations, mais les précède toutes, que tu Nous es contraire aujourd'hui ! »

Enfin, cette journée se clôtura sur une Assemblée générale de notre association, où plusieurs projets pour l'année 2012 furent évoqués : cycles de conférence notamment sur Nantes, nouveau site internet, développement de notre association et campagne de sensibilisation à l'occasion des élections présidentielles républicaines.

Soutenez l'URBVM en affichant vos idées !



- 74*105 mm : 4 euros les 10 ; 7 euros les 20 ; 10 euros les 30

- 105*148 mm : 5 euros les 10 ; 8 euros les 20 ; 12 euros les 30

Envoyez votre commande sur urbvm@hotmail.fr et soutenez la cause royale !